



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NUITS-SAINT-GEORGES (21)

Un territoire de traditions, à taille humaine et résolument tourné vers l'avenir



Bassin de vie de 16 000 habitants, à mi-chemin entre Dijon et Beaune, le Pays de Nuits-Saint-Georges doit sa renommée au prestige de ses vins. Il se trouve au cœur de la partie la plus réputée du vignoble bourguignon, la Côte de Nuits.

Partagé entre la Côte et ses célèbres crus, le bassin carrier de Comblanchien et sa pierre de renommée mondiale, la plaine avec l'élevage, les cultures céréalières, la forêt de Côteaux et son Abbaye, et les Hautes-Côtes avec leur production de fruits rouges, le canton, riche de cette diversité, a su se forger une identité propre.

Les habitants et l'activité économique bénéficient d'une situation géographique idéale et d'une très bonne desserte (autoroute A31 et échangeur, RD 974, voie ferrée). L'économie est basée sur l'industrie agro-alimentaire, essentiellement le vin, mais aussi les liqueurs et alcools ainsi que tous les métiers qui vont autour (imprimerie, tonnellerie, cartonnerie, logistique). Quelques sites industriels existent aussi, de même que de nombreuses entreprises artisanales ou commerciales.

## Devenir un TEPos, quelles ressources ?

461 GWh d'énergie finale consommée

28 GWh d'énergie renouvelable produite soit un taux d'autonomie énergétique de 6 %

Un potentiel en bois énergie et méthanisation

Dispositif TEPos piloté par l'ADEME et la Région Bourgogne



## Le mot Du Président



Crédit : Communauté de communes du canton de Nuits-Saint-Georges

Notre Pays tire sa renommée de son vignoble prestigieux qui continue de marquer de son empreinte toutes les activités. Dans ce territoire aux multiples

facettes, composé de paysages aussi remarquables que variés et d'un patrimoine historique et gastronomique précieux, le tourisme florissant côtoie une économie dynamique. Au delà de la tradition, il existe une réelle volonté de se tourner vers l'avenir, de travailler dès à présent à la préservation de notre environnement.

Le territoire a souhaité se lancer dans l'aventure TEPos car il y a vu une opportunité d'agir pour demain. Dans un lieu où les liens de proximité sont forts, devenir TEPos renforce ce sentiment d'appartenance et appelle des valeurs de solidarité et d'entraide. Ce laboratoire d'idées touche aussi bien les préoccupations quotidiennes de chacun que des projets plus ambitieux, comme la production d'énergie. Nous souhaitons apporter des solutions afin d'aider les citoyens à mieux consommer. Nous voulons leur montrer l'exemple, les guider pour qu'ils deviennent acteurs de leur propre transition énergétique. Nous espérons sensibiliser un maximum de personnes et notamment les jeunes qui sont les décideurs de demain.

Nous ne partons pas de rien et la dynamique est déjà engagée. Continuons la mobilisation ! Pour soutenir la Communauté de communes, une association, Énergie Positive, va bientôt voir le jour. Relais d'information privilégié, elle permettra aux habitants de se regrouper, de réfléchir et de décider afin qu'ensemble, nous travaillons à notre avenir énergétique. "

Alain CARTRON

Président de la Communauté de communes du Pays de Nuits Saint Georges et Maire de Nuits Saint Georges

## Qui pour accompagner ?



Acteur désormais incontournable de l'énergie en Côte-d'Or, le SICECO, appuie techniquement la communauté de communes dans sa démarche pour devenir TEPos, en mobilisant ses capacités d'ingénierie et d'animation propres. Il agit dans le cadre de ses missions d'assistance et de conseil aux collectivités locales. Le territoire bénéficie ainsi de ses compétences et de ses savoir-faire en matière énergétique.

# Devenir TEPos, les actions déjà engagées

Depuis toujours, le respect de la qualité de vie et la préservation de l'environnement sont au cœur des préoccupations des élus et s'inscrivent pleinement dans l'ambition politique du territoire. L'ensemble des actions et des orientations mises en œuvre par la Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges en matière de développement et d'aménagement durable s'inscrit dans le cadre de deux démarches d'envergure : le « Programme Local de l'Habitat (PLH) du Pays de Nuits-Saint-Georges » et le « Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) des agglomérations de Beaune et Nuits-Saint-Georges ». Les thématiques abordées au sein de ces deux documents complémentaires traitent en particulier :

- de l'aménagement durable et de l'organisation spatiale du territoire en vue de la réduction des gaz à effet de serre, des formes urbaines et de la construction moins consommatrices d'énergie et d'espace
- de la mobilité durable
- de la production d'énergie d'origine renouvelable

## Zoom sur...

Utiliser les ressources locales pour produire de l'énergie grâce à la méthanisation

La communauté de communes favorise un projet d'énergies renouvelables en concédant un terrain pour la construction d'une unité de méthanisation. L'avant projet a démontré un potentiel de 16 500 T/an de substrats méthanisables disponibles et constitués d'effluents d'élevage et vinicoles, de résidus de cultures, de rafles de raisins, de cosubstrats issus des industries agroalimentaires, des entreprises et des services publics. L'unité pourrait injecter 1 500 000 m<sup>3</sup> de biogaz sur le réseau de distribution (GRDF) soit l'équivalent d'un chauffage au fioul ou au gaz naturel de 600 maisons.

## Développer les énergies renouvelables

Sur le territoire, des projets utilisant les ressources locales et renouvelables dans la production d'énergie ont déjà vu le jour. La ville de Nuits-Saint-Georges a engagé la création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie collective bois. Il desservira plusieurs bâtiments municipaux et communautaires. Dans le cadre du parc d'activités « la petite champagne » à Gilly-les-Cîteaux, des démarches d'étude de faisabilité ont débuté en vue de la création d'une unité de production de Biogaz par méthanisation issue de sous produits agricoles.

Dans un autre domaine, la Communauté produit du bio compost par transformation des déchets végétaux collectés dans les trois déchetteries et pratique la valorisation agricole locale.

## Construire des bâtiments plus sobres

La communauté de communes est particulièrement active dans ce domaine. Ces dernières années, elle s'est illustrée à plusieurs reprises par la création, selon une démarche HQE, de 3 pôles scolaires et périscolaires sobres en énergie. Les deux derniers, en cours de construction, ont anticipé les normes et répondent aux critères BBC RT 2012. La construction d'une maison de services publics en 2011 a été sélectionnée à l'appel à projet « Bâtiments à faible consommation » 2010 ADEME/Conseil Régional. Le pôle scolaire d'Argilly sera doté d'une chaudière bois. Plus récemment une crèche livrée en septembre 2012 a reçu le prix régional APROVALBOIS des constructions bois.

## Maîtriser ses consommations

4 communes, Corgoloin, Flagey Echezeaux, Meuilley et Nuits-Saint-Georges ont réalisé la mission de pré-diagnostic énergétique de leur patrimoine bâti communal proposé par le SICECO. Cette démarche représente la première étape de la mise en place d'une politique de sobriété et d'efficacité énergétique.

Pour la mise en œuvre du PLH, un programme d'actions est en cours de définition et un fonds d'intervention géré par le CDAH-PACT permettra dès 2014 d'abonder les aides existantes pour la réhabilitation thermique des logements existants.

## Diminuer ses consommations et préserver son environnement

Dans le cadre de la performance énergétique de leur parc d'éclairage public, les communes font appel aux conseils techniques du SICECO qui participe financièrement aux travaux de rénovation. 7 d'entre elles ont décidé de procéder à la coupure nocturne.

S'agissant des transports, la communauté de communes a lancé une étude sur la mobilité électrique en lien avec EDF et l'association Bourgogne Mobilité Electrique et des vélos électriques sont disponibles à la location à l'office de tourisme. Le territoire réfléchit également sur le développement de bornes de recharges et d'aires de covoiturage.

## Contacts

**Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges : Ludovic BOURDIN**

03 80 27 04 70

[ludovic.bourdin@paysdenuitssaintgeorges.com](mailto:ludovic.bourdin@paysdenuitssaintgeorges.com)

[www.paysdenuitssaintgeorges.com](http://www.paysdenuitssaintgeorges.com)

**SICECO : Maxime MAISONNEUVE**

03 80 50 99 20 - [mmaisonneuve@siceco.fr](mailto:mmaisonneuve@siceco.fr)

[www.siceco.fr](http://www.siceco.fr)